Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1131

Artikel: Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011612

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LITTÉRATURE

Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau

RÉFÉRENCES

Les œuvres complètes de Catherine Colomb (1892-1965) ont fait l'objet, par les soins de José-Flore Tappy, d'une édition soignée, en trois volumes, à la Bibliothèque de l'Age d'homme, Lausanne, 1993.

Cette édition comprend notamment des inédits, quatre nouveaux extraits du manuscrit inachevé *Les Royaumes combattants* et regroupe des textes publiées, mais jusqu'ici dispersés.

Elle relaie opportunément l'édition des trois romans majeurs: *Châteaux en enfance, Les Esprits de la terre, Le Temps des Anges*, publiés en 1968 par l'Aire, coopérative Rencontre, précieuse par la préface de Gustave Roud.

LIRE AUSSI

le numéro d'*Etudes de Lettres* (juillet-septembre 1973) qui, outre trois études critiques (Anne Perrier, Pierre-André Rieben, Jean-Luc Seylaz), comporte des extraits de la correspondance qui demeure propriété de la famille.

(*ag*) L'édition des œuvres complètes apporte, inédits, quatre fragments du manuscrit que Catherine Colomb avait en travail, *Les Royaumes combattants*. Ce roman n'était connu jusqu'ici que par quatre autres extraits publiés par Jean-Luc Seylaz dans *Ecriture* en 1967. Le dernier fragment publié, intitulé d'un mot emprunté à l'auteur, «Dorénavant», constitue les lignes ultimes écrites par l'écrivain. On y trouvera de ce seul fait une charge émotionnelle, contre laquelle on ne se défendra pas. Mais le texte, en soi, sans circonstance contingente, est d'une force poétique exceptionnelle. Des vingt lignes qui le composent, cette phrase:

Dorénavant, — quel beau mot,— et j'ai tant de choses à dire, encore, et si peu de temps oh mon Dieu et voilà que sans le vouloir sans que je le veuille un figuier s'élance vers la terre avec ses feuilles épaisses comme de petites mains feuilles de ma joie !

«Dorénavant». Pourquoi beau, ce mot ?

En première apparence, il fait entendre un contraste phonétique marqué: deux syllabes d'attaque fortes et rythmées, do-ré (la gamme) et deux syllabes assourdies, nasales. C'est un bel accord musical, un mot racinien. Mais sous l'enveloppe sonore euphonique, toute l'ambiguïté sémantique du mot «avant».

«Avant», dans un sens spatial, désigne ce qui est devant. L'avant du bateau, l'avant-scène. D'ores (c'est-à-dire dès maintenant) souligne cette projection aussi dans un sens temporel: dès maintenant en avant, dorénavant.

Toutefois «avant», dans une signification uniquement temporelle, renvoie au contraire à ce qui précède le moment auquel on se réfère, à ce qui est antérieur, derrière nous, passé.

Or le positionnement dans l'espace et le temps est au cœur de l'œuvre de Catherine Colomb. Les critiques (Gustave Roud, Jean-Luc Seylaz) ont relevé et souligné les dernières phrases de sa réponse lors de la remise du Prix Rambert (1962).

... ces deux mystères, l'espace et le temps, l'espace, séjour des vivants, le temps, empire des morts. C'est là qu'ils se promènent, nos bien-aimés, ils ont perdu leur ombre... Mais la voilà, elle-même, je la reconnais, elle s'avance la mort, en répandant autour d'elle sa cruelle, son impitoyable clarté, elle s'avance sous sa couronne d'ampoules électriques.

A ce choix qui écartèle, le séjour des vivants et l'empire des morts, «dorénavant» donne toute sa consonance. Où l'avant est-il d'or ? Où est l'âge d'or ? Devant soi, dans la création poétique, *«j'ai tant de choses à dire»* ou derrière soi par l'émerveillement d'une dictée «sans le vouloir» de la mémoire, de la vie antérieure retrouvée *«comme de petites mains feuilles de ma joie»*.

Mais le temps à venir *«si peu de temps oh mon Dieu»* et le temps antérieur sont l'un comme l'autre dominés par la mort.

Le fragment du manuscrit s'ouvre sur une image forte de la désolation *«il pleuvait, une grosse pluie qui marquait la poussière, et toujours plus de poussière, elle ne devenait pas de la boue...»* La vie, c'est le limon fertile, l'eau et la terre mêlées. La mort, c'est la poussière qui stérilise les champs, la poussière que l'eau n'amalgame plus. Puis le fragment s'achève, alors que la mort personnelle est imminente *«c'est que je vais mourir»* par l'acceptation que va cesser non pas seulement la vie, celle où l'on fait des plans, mais celle qui permettait de retrouver la vie obscure, la beauté de la vie antérieure *«oh la troisième terrasse»*. Cela peut être dit au passé. «Et voilà ce que j'aimais».

La mort confère au mot son troisième sens: Dorénavant. ■

ENFANTS SPORTIFS

Mademoiselle Hengis gagne le tournoi junior de Roland-Garros

(*ag*) Les médias ont flatté notre fibre chauvine: la Saint-Galloise a non seulement gagné, mais battu les records de précocité: 12 ans, 9 mois — pour quand le décompte des jours ?

Et la jeune enfant d'expliquer que son âge tendre l'empêche de participer à des tournois revêtus de plus de 10 000 dollars, mais que l'année prochaine, elle pourra jouer pour 25 000 dollars. La mère qui a donné à sa fille ses premières balles et sa première raquette à deux ans (et combien de mois ?) l'a déjà mise sous contrat publicitaire passé avec l'agence Mac Cormack.

Personne donc ne s'étonnera et ne s'indignera que des tournois d'enfants, jusqu'à treize ans soient pourvus de prix en espèces, comme s'il s'agissait de préprofessionnels ? Et la mise sous contrat contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant ?

On préfère applaudir sous prétexte que d'origine tchèque elle est devenue suisse par le mariage de sa mère. ■